

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2164

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 30

À l'alinéa 14,

substituer aux mots :

« de douze mois »,

les mots :

« d'un an ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.